



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 28 mars 2019

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête européenne sur l'activité des filiales  
étrangères des groupes français (Outward FATS)**

## 1. Titre

Intitulé de l'enquête *	Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes français (Outward FATS)
-------------------------	---

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	L'enquête concerne tous les secteurs d'activité hors secteur bancaire. Les unités ciblées par cette enquête sont les groupes français qui détiennent au moins une filiale hors de France, et ce quelle que soit leur taille. La nationalité du groupe est définie par la nationalité du centre de décision du groupe (à savoir le lieu où sont prises les décisions stratégiques du groupe). Ce dernier correspond généralement à la tête de groupe sauf dans le cas des très grands groupes où des gestionnaires de l'Insee le définissent en analysant les documents disponibles sur les groupes (site web, rapport d'activité etc.)
Champ géographique	France entière

## 4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes français (Outward FATS - OFATS)
URL de consultation du questionnaire	<a href="https://insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1051/processus-statistique">https://insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1051/processus-statistique</a>
Objectifs	L'objectif de cette enquête vise à mieux appréhender les enjeux de la mondialisation et le rôle des multinationales. Plus précisément, l'enquête permet de quantifier le degré d'internationalisation des groupes français en mesurant l'implantation étrangère des groupes français à travers le dénombrement et la caractérisation de leurs filiales opérant hors du territoire national. Elle est menée dans le cadre d'un règlement européen. Les trois variables à transmettre obligatoirement à Eurostat sont collectées dans le questionnaire: il s'agit du chiffre d'affaires, du nombre de filiales et des effectifs salariés à décliner par pays d'implantation et par activité des filiales.
Thèmes du (ou des) questionnaires	Cette enquête concerne les groupes appartenant aux secteurs non bancaires (le secteur bancaire étant couvert par la Banque de France). Elle permet de disposer d'une comparaison des données des filiales étrangères à celles de leurs homologues françaises. Cette enquête apporte un panorama du déploiement international des groupes français tant en termes de localisation régionale qu'en termes d'activités exercées.

Historique	La première année de collecte « réelle » a eu lieu en 2010 sur l'exercice 2009, après une enquête pilote menée en 2008 sur l'exercice 2007. L'enquête a été peu modifiée.
Faits marquants précédentes éditions	Renouvellement de l'échantillon en 2016. La base de sondage repose désormais sur le dernier millésime disponible du répertoire français des groupes (Lifi). Des informations complémentaires sont également mobilisées à la marge: retours des enquêtes OFATS précédentes et données du répertoire européen des groupes.
Concertation	L'enquête OFATS sert à répondre à un règlement européen. Elle fait donc l'objet d'une concertation organisée au niveau européen avec les autres producteurs nationaux de données FATS. Une coordination est également assurée au niveau national avec la Banque de France qui élabore les données du secteur bancaire.
Origine de la demande	L'enquête est menée dans le cadre du règlement européen FATS n° 716/2007 du 20 juin 2007.
Place dans un dispositif statistique	L'enquête OFATS est complémentaire du dispositif Liaisons financières (Lifi) qui apporte une information relative aux implantations étrangères en France. La source Lifi renseigne également sur les implantations directes à l'étranger (détenue de rang 1) détenues par les groupes français mais ne dit rien sur la cascade des détenues de ces filiales étrangères de rang 1 la finalité de cette source n'étant pas l'étude du déploiement des groupes à l'étranger mais l'étude des groupes français sur le territoire national. De même, l'enquête Investissements directs de la Banque de France ne permet pas de répondre au règlement d'Eurostat sur les FATS (outward). Cette enquête concerne toutes les participations de plus de 10% mais seulement pour les détenues de rang 1 (détenues directes). L'enquête OFATS permet de connaître le déploiement des groupes français hors du territoire national - puisque les groupes déclarent tous les pays d'implantation de leurs filiales, directes ou indirectes et de leurs co-entreprises. Pour toutes ces implantations, les groupes renseignent l'activité réellement exercée par ces filiales, leur chiffre d'affaires, les effectifs salariés, les frais de personnel et le montant d'investissements corporels réalisés par ces filiales dans les pays déclarés. Cette enquête apporte donc un panorama aussi exhaustif que possible du déploiement international des groupes français tant en termes de localisation régionale qu'en termes d'activités exercées.
Extensions géographiques	
Utilisateurs	Eurostat, Insee, chercheurs.

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Annuelle
Période de collecte	L'enquête est adressée fin mai (n+1) aux très grands groupes et fin août (n+1) aux autres groupes. Il a été décidé de faire un envoi anticipé aux très grands groupes pour leur permettre de concilier leurs différents travaux de consolidation (consolidation trimestrielle, semestrielle ou encore annuelle) et la réponse à l'enquête pour laquelle le temps de réponse peut être important, notamment pour les groupes les plus internationalisés.
Mode de collecte	Deux supports de collecte sont utilisés : par Internet et par transmission sécurisée de fichier excel sur demande du groupe.

Comitologie	L'enquête OFATS sert à répondre à un règlement européen. Elle fait donc l'objet d'une concertation organisée au niveau européen avec les autres producteurs nationaux de données FATS. Une coordination est également assurée au niveau national avec la Banque de France qui élabore les données du secteur bancaire.
Contraintes pour l'enquête	Le temps de réponse médian est environ d'une heure.
Coût de l'enquête	Les moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête sont les suivant : - 75 jours (catégorie A) pour la préparation de l'enquête, - 520 jours (catégorie B et C) pour l'exploitation et la validation des questionnaires, - 75 jours pour l'étude des données pour la diffusion.
Organisme collecteur	Service des statistiques nationales d'entreprises de la Direction de Basse Normandie (SSNE Caen)
Plan de sondage	L'échantillon compte environ 2750 groupes parmi les 5600 groupes français hors secteur bancaire qui contrôlent au moins une société implantée hors de France. La sélection des groupes à interroger dans OFATS s'appuie sur la source « Lifi ». Cette source permet le repérage des groupes implantés en France, leur nationalité et leur dimension géographique (groupes Français/groupes étrangers ou groupes multinationaux). Le plan de sondage est stratifié en fonction du nombre de filiales à l'étranger et du secteur d'activité du groupe. L'échantillon contient une strate exhaustive composée des groupes de 4 filiales et plus (environ 1600 groupes). Pour cette enquête, l'unité de collecte (qui diffère de l'unité statistique) est le centre de décision du groupe. Toutefois, si un contact a été identifié lors de précédentes enquêtes OFATS, l'envoi sera fait à ce contact directement, qu'il soit localisé dans la société identifiée comme centre de décision ou dans une autre société du groupe.
Taille de l'échantillon	2750

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	La Banque de France élabore les données du secteur bancaire.
Date prévisionnelle de la première publication	Les résultats sont transmis à Eurostat 20 mois après la fin de l'exercice observé, sous forme de données tabulées détaillées conformément aux recommandations d'Eurostat. Un rapport méthodologique est transmis à Eurostat annuellement. Les données sont mises à disposition des chercheurs via le CASD et un Insee Focus est publié sur Internet chaque année en fin d'année (n+2). Enfin, les données OFATS sont prises en compte dans beaucoup de publications qui traitent de mondialisation. Quelques exemples : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3285206">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3285206</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3675631">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3675631</a>